

NOTRE SUPPLÉMENT SPÉCIAL POST-BAC



# Quelles études après le bac en Pays de Savoie ?

**Cycle court de deux ans, licence et master en cinq ans,  
écoles spécialisées, le choix est large.**

► **FILIÈRES LONGUES**  
Une orientation  
aux multiples facettes

► **ÉTUDES COURTES**  
Pour une intégration  
professionnelle facilitée

► **L'ALTERNANCE**  
Pour mettre toutes  
les chances de son côté



# NOTAIRE & ENTREPRISE UN PACTE DE SERENITE

PUBLI-INFORMATION

Le notaire est le partenaire-conseil indissociable de la vie de l'entreprise et de l'entrepreneur. Ce juriste, investi d'une mission d'autorité publique, est le seul professionnel qualifié pour conférer une authenticité à tous les actes qui lui sont demandés. Son savoir-faire couvre tous les domaines du droit (famille, immobilier, patrimoine, entreprise...). Par ses conseils, il intervient en amont et en aval de la rédaction des actes, pendant toute la vie de l'entreprise. Sabine Léger-Juskowiak, Déléguée régionale de la Chambre Interdépartementale des Notaires de Savoie évoque le rôle du notaire dans la vie de l'entreprise.

## EN QUOI LES CONSEILS D'UN NOTAIRE SONT-ILS SI UTILES À UN CHEF D'ENTREPRISE ?

Avant tout parce que la vie de l'entreprise et celle de son dirigeant sont étroitement liées. Le notaire peut donc le conseiller dès le choix de son régime matrimonial, à la fois pour préserver les biens de son conjoint en cas de faillite, et la bonne marche de l'entreprise en cas de divorce. Mieux vaut prévenir que guérir ! Le rôle du notaire est donc d'anticiper toute évolution personnelle ou professionnelle, de la création à la transmission de l'entreprise. L'explosion du nombre de familles recomposées, qui peuvent souvent compliquer les successions, rend le rôle du notaire plus incontournable que jamais.

## EN DEHORS DU RÉGIME MATRIMONIAL ET DE LA RÉDACTION D'ACTES, QUELLES SONT LES PRESTATIONS D'UN NOTAIRE ?

Le rôle du notaire est loin d'être limité à la signature de contrats de mariage ou d'actes immobiliers. Nos domaines d'intervention sont assez diversifiés, et cela n'est pas toujours bien connu. Le notaire est comme un guide pour l'entreprise qu'il accompagne à chaque étape : choix ou changement du statut, acquisition ou cession de locaux, cessions de parts, fusion, acquisition, augmentation de capital, transmission, défiscalisation... et bien d'autres choses encore.

## JUSQU'OU PEUT ALLER LE RÔLE DU NOTAIRE ?

Le notaire est aussi là pour expliquer les nouvelles dispositions législatives ou fiscales bénéfiques à l'entreprise. Par exemple, la fiscalité est aujourd'hui beaucoup plus avantageuse quand l'entreprise est transmise à un gendre. Autre exemple, la clause du droit de retour qui permet au légataire de

recupérer son entreprise si l'héritier décède et qu'il n'a pas d'enfants. Un notaire peut également faciliter la mise en place d'un mandataire si le chef d'entreprise ne peut continuer à exercer pour raison de santé. Le rôle du notaire est donc de «sécuriser» au mieux les contrats par des clauses spécifiques. Il est le seul professionnel à engager sa responsabilité par sa signature.

## COMMENT COMMUNIQUEZ-VOUS AUPRÈS DES PROFESSIONNELS ?

Pour les entreprises, notre Chambre interdépartementale organise des réunions d'information parfois thématiques dans les Chambres de Commerce, d'Industrie et des Métiers, car tous les professionnels sont concernés : artisans, commerçants, industriels, promoteurs... Depuis quelques années, cela se fait en partenariat avec des avocats et des comptables, car nos prestations sont très complémentaires.

## CONSULTER UN NOTAIRE EST-CE UN ACTE SPONTANÉ ?

Pas autant que cela devrait se faire. Pourtant, une consultation chez un notaire pour un premier conseil est toujours gratuite et peut être très utile, notamment lors d'une création d'entreprise. A titre d'exemple, l'utilisation de statuts-types pour la création d'une société est une fausse économie, car cela s'avère souvent catastrophique par la suite. Ces statuts ne tiennent pas compte de la situation personnelle de l'entrepreneur et les failles peuvent coûter très cher à l'entreprise.

## COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS EN QUELQUES MOTS CE BINÔME NOTAIRE-ENTREPRENEUR ?

Le plus important est la qualité de la relation humaine qui existe entre le notaire et son client, le notaire est presque un confident entre vie privée et vie professionnelle.



Me Sabine  
Léger-Juskowiak,  
Déléguée régionale  
de la Chambre  
Interdépartementale  
des Notaires de  
Savoie

## LE NOTARIAT, UN MÉTIER PLEIN D'AVENIR !

Le notaire connaît d'autant mieux le milieu de l'entreprise qu'il est lui-même un entrepreneur, sous statut de profession libérale. Certaines études emploient plusieurs dizaines de collaborateurs.



© Creative www.patrickbec.com - Jopiter images, gc, émission

D'ici 2010, la profession créera plus de 15 000 nouveaux emplois dans différents métiers : notaire, clerc de notaire, comptable, assistante ou secrétaire juridique, négociateur expert immobilier, gestionnaire de patrimoine. En France, environ 8 900 notaires font travailler plus de 46 000 collaborateurs. Plusieurs établissements proposent des formations aux métiers du notariat sur les deux Savoie.

[www.chambre-interdepartementale-de-savoie.notaires.fr](http://www.chambre-interdepartementale-de-savoie.notaires.fr)

Chambre interdépartementale des Notaires de Savoie. Proméry. 74 370 Pringy  
Tél 04 50 27 24 56. Fax 04 50 27 25 13

  
Notaires